



association for
the prevention
of torture



LA MISE EN ŒUVRE DES GARANTIES FONDAMENTALES DANS LES PREMIÈRES HEURES DE LA GARDE À VUE

Conférence de haut niveau à l'occasion du 30e anniversaire du
Comité européen pour la prévention de la torture (CPT)
4 novembre 2019, Strasbourg, Palais de l'Europe, Hémicycle

13:30-14:00 **Café de bienvenue**

14:00-14:30 **Séance d'ouverture**

Remarques introductives

M. Mykola Gnatovskyy, Président du CPT

Mme Martine Brunschwig-Graf, Présidente de l'APT

Discours liminaire

Mme Silvia Casale, Ancienne Présidente du CPT et Ancienne Présidente du SPT

Sessions modérées par

M. Jeremy Moakes, Chef de Division, Direction de la Communication

14:30-16:00 **Session 1 : Réflexion sur la mise en œuvre des garanties dans les premières heures de la garde à vue pour prévenir la torture et les mauvais traitements**

Mme Stojanka Mircheva, professeur associé de police et de droits de l'homme à la Faculté de sécurité - Skopje ST. Kliment Ohridski-Bitola, Macédoine du Nord

Mme Nino Jomarjidge, Coordinatrice du contentieux stratégique, Association « Georgian Young Lawyers », Géorgie

M. Krassimir Kanev, Directeur, Comité Helsinki bulgare, Bulgarie

M. Mark Kelly, Premier Vice-Président, CPT

16:00-17:15 **Session 2 : Unir nos forces pour une mise en œuvre effective des garanties dans les premières heures de la garde à vue**

Mme Therese Rytter, Deuxième Vice-Présidente, CPT

M. Victor Zaharia, Vice-Président, Sous-comité pour la prévention de la torture (SPT), ONU

Mme Anica Tomsic-Stojkovska, Bureau du Médiateur, Mécanisme national de prévention, Croatie

17:15-17:30 **Conclusions et pistes d'action**

Mme Barbara Bernath, Secrétaire Générale, APT

M. Régis Brillat, Secrétaire exécutif, CPT

La Conférence sera suivie d'une Cérémonie à l'occasion du 30e anniversaire du CPT, suivie d'une Réception.

Avec le soutien de :

